

BARRES_jeunesses-aînées_2025 (au 1 ^{er} février)	
NOTE (récapitulatif)	
NOTE D (Total éléments cotés)	NOTE E (10.00 – fautes)
Pour la reconnaissance des éléments utiliser le tableau « élément tenté – élément reconnu »	
ÉLÉMENT RECONNU	
Valeur de chaque élément	Déduction des fautes d'exécution (exigences techniques et générales)
ÉLÉMENT NON RECONNU	
Pas la valeur de l'élément	Déduction des fautes d'exécution (générales)
ÉLÉMENT NON TENTE OU AIDE	
Pas la valeur de l'élément	- 3 points (ACCORD du président du jury)
TIRET NON FAIT	
paragraphe coté : - 0.10 point par taret	
Paragraphe non coté avec intitulé : - 0.80 point pour l'élément principal oublié - 0.10 point pour toute autre partie oubliée <i>maximum (-0.80 pt)</i>	

Les entraîneurs ont le droit de :



- ☺ RÉGLER l'écartement avant le passage de la gym
- ☺ RÉGLER la hauteur des barres pour les 1^{er} et 2^e degrés
- ☺ METTRE / DÉPLACER et ÔTER le tremplin au début et en cours de mouvement
- ☺ AIDER la gymnaste à s'établir à la suspension BS (1.5 – 2.5 – 3.4)
- ☺ RESTER sur le tapis des barres à côté de la gym mais sans la toucher
- ☺ PLACER (ou non) un tapis supplémentaire pour la sortie

voir lettres info : [octobre 2024](#) et [décembre 2024](#)

Exigence technique non réalisée : - 0,30 pt (sauf précision autre)

Position tenue non tenue : - 0,30 pt

LA CHUTE :

Si une gym recommence un élément chuté (entrée et sortie comprises) il n'y a pas de pénalité pour élément supplémentaire même si les juges ont reconnu la première exécution. Pas de cumul si déséquilibre puis chute.

La gym chute après la reconnaissance de l'élément

- Note D Élément coté comptabilisé
- Note E -1.00 pt pour chute + les fautes d'exécution

La gym chute pendant l'exécution de l'élément (considéré comme « tenté ») :

- **Elle ne recommence pas l'élément coté:**
 - Note D pas de la valeur de l'élément coté
 - Note E -1.00 pt pour chute + les fautes générales d'exécution
- **Elle recommence et réussit l'élément coté:**
 - Note D Élément coté comptabilisé
 - Note E -1.00 pt pour chute + les fautes sur la deuxième exécution

Lorsque la gym tente plusieurs fois un élément:

Dans le cas de plusieurs tentatives, alors que l'élément est reconnu, toutes les chutes sont comptabilisées + les fautes d'exécution et les fautes techniques du dernier élément exécuté.

Bonne journée – N'hésitez pas à m'appeler : je suis là pour vous aider (et en cas de doute, un avis supplémentaire est souvent utile)

Réglages des barres :

- écartement : Maxi 1.80 m en Jeunesses comme en Aînées
- Les gymnastes désirant **monter les barres** (5 cm maxi) doivent en faire la demande au début de la compétition auprès du Responsable des Juges qui le signalera aux juges concernés, sinon pénalité de **0.50 pt**

- **Montée BS (avec ou sans aide de l'entraîneur)**

La notation reprend lorsque la gym reprend le mouvement.

BARRES

• Arrêt non motivé:

- Corps en fermeture (pieds devant la barre) -0.10 pt pour arrêt sur Note E
- Corps en ouverture - 0.10 pour arrêt et - 0.50 pt sur E pour élan intermédiaire

Attention aux enchaînements prévus dans le programme fédéral, certains arrêts et élan en AV sont prévus dans le texte, donc pas de pénalité

- **Entrées** : Rebond sur le tremplin avant l'entrée : - **0,50 pt** sur note **E** quelque soit le nombre de rebonds

2^e degré :

• 2.1 balancer de Bascule :

- si mains posées sur BI au départ : - 0.10 pt (faute de texte)
- pas de pénalité si la gymnaste laisse les mains sur BI au retour

• 2.2 renversement Ar du siège :

- épaules plus basses que BI
- flexion des jambes (fautes générales sur E)
- **Pas** de pénalité pour heurter le bloc
- la gymnaste peut attendre que le bloc soit retiré **sans** pénalité

3^e degré :

• 3.2 traction enroulée :

- si pas de traction : **pas de VD**
- tract° avec les mains en supinat° : - **0.10 pt 2 fois** (faute de texte et remplacement)
- **3.4 filé (élément non coté)** : si pas de posit° chandelle - **0.30 pt** (exigence tech)

4^e degré :

• 4.1 fermeture :

- si « crochetage » des pieds pour maintenir la posit° : - **0.50 pt** (heurter l'agrès)
- SP : monter les jambes l'une après l'autre
- reconnue si 135° jambes tendues

• 4.2 2 tour Ar enchaînés

- si arrêt entre les 2 tours : « léger » - **0.10 pt** autrement - **0.50 pt** (manque de liaison)
- Si reprise d'élan - **0.50 pt** (reprise élan) et - **0.50 pt** (manque de liaison)

- **4.6 filé** : pas d'élan de jbes en Av - bascule et filé doivent être enchaînés

5^e degré :

• 5.2 :

- si paragraphe non fait – 0.80 pt sur note E

- **5.9 salto tendu** : pris dès que bassin ouvert - si jbes fléchies : ftes de jbes
- pose de pieds : exigence technique : « la pose des 2 pieds est simultanée »

• Hauteurs des balancers arrières

	premier	deuxième	sortie
3 ^{ème}	Uniquement formes	/	Hauteur BI
4 ^{ème}	Uniquement formes	Hauteur BI	Épaules hauteur BS
5 ^{ème}	> hauteur BI	/	/

Cas de la bascule barre supérieure non remontée

• 1^{er} cas:

La bascule n'est pas remontée, la gym chute puis remonte et fait sa bascule :

VD accordée

⇒ Chute

⇒ puis fautes éventuelles sur la 2^{ème} bascule réalisée

• 2^{ème} cas:

La bascule n'est pas remontée, la gym pose les pieds sur BI et fait sa bascule :

VD accordée

⇒ - **0.50 pt** pour heurter agrès

⇒ - **0.50 pt** pour élément mal exécuté sans chute et recommencé

⇒ puis fautes éventuelles sur la 2^{ème} bascule réalisée

• 3^{ème} cas:

La bascule n'est pas remontée, la gym fait des balancers et fait sa bascule

⇒ - **0.50 pt** pour élans supplémentaires (quelque soit le nombre)

⇒ - **0.50 pt** pour élément mal exécuté sans chute et recommencé

⇒ puis fautes éventuelles sur la 2^{ème} bascule réalisée

• 4^{ème} cas:

La bascule n'est pas remontée, la gym fait un renversement BS:

Perte de la valeur de la bascule en D

⇒ - **0.80 pt** pour élément supplémentaire

⇒ fautes générales éventuelles sur les deux éléments

• précision

pour que la bascule soit considérée comme tentée, il faut une fermeture et un début de remontée en appui (épaule au niveau de la barre *bras tendus ou presque*) – ce n'est pas une « traction » sous la barre.